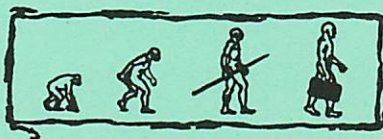


## Actes du 14<sup>e</sup> colloque de l'AQPC

### ÉVALUATION ! ÉVOLUTION ?



Où s'en va le collégial ?

8A50

L'évaluation de l'enseignement :  
agrément ou nécessité ?

par  
FAUCHER, Nicolas, LABERGE, Clément  
étudiants  
Université Laval



Association québécoise  
de pédagogie collégiale

## L'évaluation de l'enseignement; agrément ou nécessité?

Nicolas Faucher  
Clément Laberge  
Équipe Voir et Savoir

«Nicolas Faucher et Clément Laberge sont deux universitaires dont les cheminements académiques s'orientent vers des carrières en enseignement. Se dirigeant respectivement vers le collégial, en biologie, et vers le secondaire, en physique principalement, tous deux articulent depuis quelques années une réflexion sur l'éducation et l'évaluation, axée davantage sur une éducation de qualité pour le plus grand nombre plutôt que sur l'élitisme et la compétition.»

Note : L'alternance du masculin et du féminin dans ce texte est utilisée dans le but de ne causer aucun préjudice.

Le point de vue présenté dans le cadre du colloque en est un d'étudiants. Bien qu'il soit représentatif de l'état actuel de notre réflexion ainsi que fidèle à l'avis de plusieurs de nos consoeurs d'étude, il n'est en rien le fruit d'un sondage rigoureux d'un ensemble d'étudiants. En ce sens, nous parlons en nos noms personnels, sachant que notre point de vue reflète celui de plusieurs personnes à qui nous en avons parlé.

Cette occasion est très profitable et formatrice pour nous qui nous dirigeons vers l'enseignement. Ainsi, nous nous adressons à vous, enseignants, mais bien aussi à nous-mêmes, futurs professionnels de l'éducation. De plus, nous croyons qu'il est intéressant de présenter dans le cadre de ce colloque un point de vue étudiant de la question puisque généralement, celui-ci est véhiculé lors de conflits et qu'en dehors de ces situations problématiques, les étudiantes sont très silencieuses sur la qualité de l'enseignement qu'elle reçoivent. À ce sujet, nous tenons à signifier aux étudiants qu'il est de notre responsabilité à tous de réagir et de donner du feedback à nos enseignantes, directement en classe ou en privée, en ce qui a trait à la qualité de l'enseignement que nous recevons.

Nous souhaitons que notre intervention soit la plus critique possible mais aussi la plus constructive. Mentionnons finalement que notre discours n'est pas nouveau, ni exclusif, et ne prétend pas l'être. Tant mieux si certains aspects gagnent un caractère de nouveauté ou se voient investis d'une nouvelle crédibilité mais tel n'est pas de notre objectif principal.

Entrons donc dans le vif du sujet! Qu'entendons-nous par évaluation de l'enseignement? Qu'est ce qui doit être évalué? Comment? Quel est notre point de vue sur la question?

Parmi les éléments de l'enseignement qui sont à évaluer, nous voyons : les habiletés générales inhérentes à la pédagogie de l'enseignante, la maîtrise que l'enseignant a de la matière qu'il transmet, ses attitudes, et le matériel didactique utilisé. Nous laissons de côté ce qui tient davantage à l'évaluation du personnel et qui n'est pas spécifique au travail d'enseignante, l'évaluation des programmes ainsi que les différentes conditions de l'environnement (couleurs des murs, confort des sièges, etc.). Bien que ces derniers éléments puissent avoir un rôle à jouer dans l'efficacité des apprentissages, ils demeurent extérieurs au domaine de l'enseignement proprement dit.

Avant d'élaborer davantage, une question s'impose : «Pourquoi évaluer l'enseignement?» À cela nous répondons d'abord que, dans toute organisation où règne le désir d'amélioration, ou ne serait-ce même que le simple désir de bien faire, une évaluation implicite ou explicite s'impose. Or, vu la complexité de notre système d'éducation et la complexité de la tâche d'enseignant, une évaluation implicite ne nous semble plus suffire. De plus, au-delà même du simple principe vertueux de la volonté d'amélioration, la nécessité d'évaluer l'enseignement se révèle par la qualité parfois douteuse de l'enseignement de certaines enseignantes et parce que, disons-le, il est grand temps que les institutions «mettent leurs culottes» et qu'elles se donnent les moyens de remédier aux quelques problèmes d'incompétence notoire avec lesquels elles sont aux prises.

Considérant les précédentes motivations, l'évaluation de l'enseignement doit être conçue d'abord dans un but d'amélioration de la qualité de l'enseignement. Naturellement, par ricochet, l'utilité de cette évaluation est certainement de donner du feedback aux enseignants, d'identifier les bonnes pratiques et les raisons qui font qu'elles fonctionnent avec efficacité ainsi que les mauvaises pratiques et peut-être certains éléments de solution aux différents problèmes. Mentionnons ici qu'il nous apparaît important que, bien que l'évaluation de l'enseignement puisse générer des informations pertinentes concernant le travail insatisfaisant de certaines enseignantes incompétentes — qui existent bel et bien dans le milieu de l'enseignement collégial — le rôle d'une telle évaluation n'est pas de faire en sorte que de telles personnes soient mises à la porte. Peut-être peut-elle y contribuer, mais ce n'est pas là son objectif et elle ne doit pas être conçue dans ce but. D'ailleurs, s'il est difficile de

mettre à pied ce genre de personnes, il semble que cela soit dû aux conventions collectives, aux permanences et autres ententes du genre. Si le problème se situe bien à cet endroit, alors c'est également à cet endroit qu'il devra être réglé. L'évaluation de l'enseignement n'est pas un moyen de régler un problème qui se situe ailleurs!

Comment évaluer l'enseignement? Voilà une question délicate à laquelle nous nous garderons bien de répondre par une méthode miracle et sans défauts. Nous ne croyons pas qu'il en existe même une. Nous croyons toutefois que, dans une optique très large, cette évaluation doit comprendre : une collecte efficace de données et d'informations concernant les différents éléments de l'enseignement à évaluer, une interprétation de ces informations, ainsi qu'une diffusion des résultats aux instances concernées. Finalement, des gestes concrets se doivent d'être posés dans le but, rappelons-le, d'améliorer la qualité de l'enseignement. Trop souvent nous avons assisté à des initiatives vaines puisque toutes les données amassées se sont retrouvées dans un classeur, sans égard à l'information qu'elles contenaient. Dans un contexte où les ressources sont rares, de plus en plus rares, il nous apparaît totalement incohérent d'engager des énergies dans un processus sans autre fin que de donner bonne conscience à une institution et à ses multiples acteurs.

Nous avons dit que les informations recueillies au cours des premières étapes de l'évaluation doivent être communiquées aux instances concernées en bout de ligne. Quelles sont donc ces dites instances? Naturellement, les enseignants sont directement impliqués. Autant en ce qui a trait au fait d'amasser certaines informations, de donner leur point de vue, de prendre part à une partie de l'interprétation des résultats ainsi qu'à l'élaboration des solutions et de leur mise en application, les enseignantes ont un rôle crucial et indispensable à jouer. Nous croyons que, tout naturellement, un rôle de coordination, de gestion et d'interprétation des résultats incombe à l'institution elle-même. De plus, il est clairement de sa responsabilité de fournir les ressources nécessaires à l'aboutissement de tous ces efforts. Finalement, les étudiants ont aussi leur rôle à jouer. Qui peut mieux renseigner sur ce qui se passe effectivement dans la salle de classe? Qui est le mieux placé pour rendre compte de la relation pédagogique qui existe — ou qui devrait exister — entre l'enseignante et l'apprenant? Il y a, à n'en pas douter, une foule d'informations pertinentes et essentielles à aller chercher auprès d'eux. Toutefois, nous n'attribuons aux étudiantes aucun rôle officiel d'interprétation des résultats et nous ne leur accordons d'office aucun droit de regard sur les résultats de l'évaluation. En tant qu'étudiants, nous sommes évalués aussi et nos résultats ne sont l'affaire que de ceux qui nous évaluent et de nous-mêmes. Pourquoi en

serait-il autrement pour les enseignantes? Il nous apparaît inutile de rendre public les résultats de l'évaluation des enseignants. Ceux-ci doivent, selon nous, servir aux enseignantes et à l'institution, dans le but d'élaborer des ressources d'aide, de déterminer les gestes à poser pour améliorer la situation, etc. Rappelons que tout ce processus doit servir à une seule chose : améliorer la qualité de l'enseignement. Nous ne voyons pas l'intérêt de générer des classements de profs, de se servir de ces résultats pour comparer les enseignants entre eux, ni pour créer un climat de compétition malsain.

En conclusion, disons simplement que nous avons malheureusement été forcés de constater, à la fin de notre parcours collégial, que la qualité de l'enseignement était trop souvent insatisfaisante. Notre critique des services pédagogiques reçus s'avère négative. Ceci dit, nous sommes conscients du travail de nombreuses excellentes enseignantes dont nous ne voudrions pas ternir la réputation à cause d'un système peu soucieux de la qualité des services qu'il doit assurer. L'amélioration de la qualité de l'enseignement passe par un ensemble de moyens et nous sommes convaincus que l'évaluation de cet enseignement est absolument essentielle.